



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation des infirmières et infirmiers libéraux

Question écrite n° 30261

Texte de la question

M. Martial Saddier attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la situation des infirmières et infirmiers libéraux. Prenant en charge près d'1 million de patients par jour, ces professionnels de santé sont indispensables notamment dans les territoires ruraux et de montagne. Ils ont aussi été en première ligne lors de la crise du covid-19 et cela malgré souvent un manque de matériel de protection. De plus, ils déplorent une importante dégradation de leur situation financière due à l'arrêt de la chirurgie programmée ainsi que de certaines interventions. À cela s'ajoutent les coûts supplémentaires générés par les conséquences sanitaires du covid-19. Alors que les infirmières et les infirmiers libéraux assument jour après jour leurs missions sans faille, il souhaite donc connaître les mesures que le Gouvernement envisage pour mieux valoriser cette profession.

Données clés

Auteur : [M. Martial Saddier](#)

Circonscription : Haute-Savoie (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30261

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 juin 2020](#), page 3962

Question retirée le : 10 août 2021 (Fin de mandat)